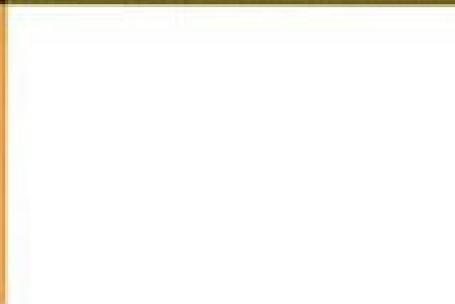
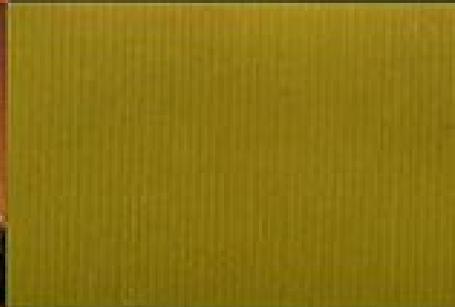


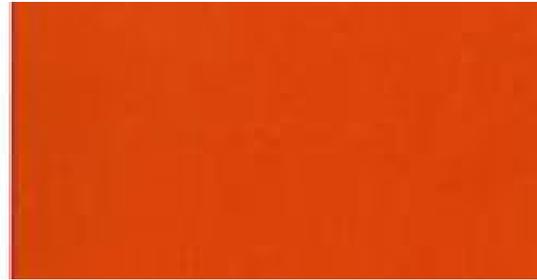


# Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



**Rapport annuel 2023**  
**Conseil de Quartier**  
**Neufchâtel Est – Lebourgneuf**



Conseil de quartier de Neufchâtel Est–Lebourgneuf  
Arrondissement des Rivières  
330, rue Chabot  
Québec (Québec) G1M 3J5

[ConseilQuartier.Neufchatel-Est-Lebourgneuf@ville.quebec.qc.ca](mailto:ConseilQuartier.Neufchatel-Est-Lebourgneuf@ville.quebec.qc.ca)

## Table des matières

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE .....	1
2.	PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER .....	2
3.	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	3
3.1.	Assemblées.....	3
3.2.	Communications.....	4
4.	DOSSIERS SUIVIS PAR LE CONSEIL DE QUARTIER EN 2023 .....	4
4.1.	Programme de mobilisation à la sécurité routière .....	4
4.2.	Maison des aînés.....	5
4.3.	Table de concertation Lebourgneuf .....	5
4.4.	Problématique de la circulation piétonnière et cycliste dans le quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf.....	6
5.	INVITATION, PRÉSENTATIONS ET PROJETS D'AMÉLIORATION AU CONSEIL DE QUARTIER.....	6
5.1.	Comité de bon voisinage .....	7
6.	FORMATION OFFERTE AUX MEMBRES DES CONSEIL DU QUARTIER.....	7
7.	PLAN D'ACTION .....	7
8.	REMERCIEMENTS.....	8
9.	ANNEXE – ÉTATS FINANCIERS .....	9

## 1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

À titre de présidente, je vous transmets le rapport annuel 2023 que je dépose au nom du Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf (CQNEL).

Permettez-moi d'abord de vous rappeler que le conseil de quartier est un organisme consultatif créé par la Ville de Québec dont la mission première vise à s'assurer que les orientations et les décisions prises par les élus municipaux et l'administration municipale reflètent les intérêts et les préoccupations des citoyennes et citoyens du quartier. Dans certains dossiers, il peut agir comme médiateur entre les intérêts des citoyens et des citoyennes et ceux de la Ville. Il dispose également d'un pouvoir d'initiative qui lui permet de susciter des projets pour améliorer la qualité de vie et favoriser un développement intégré et harmonieux de notre milieu.

Le rapport annuel a pour objectif de faire le point sur les activités réalisées en 2023 par le Conseil de quartier. Vous retrouverez également tous les mandats que le conseil d'arrondissement et le comité exécutif de la Ville de Québec ont confiés au CQNEL ainsi que les états financiers au 31 décembre 2023.

L'année 2023 a été la continuité de nos activités après la Covid.

Je tiens à remercier sincèrement tous les membres du Conseil de quartier qui ont poursuivi dans leurs efforts, le maintien de notre CQ. Mes remerciements s'adressent aussi au personnel de l'Arrondissement des Rivières. Je remercie également le travail professionnel de madame Éloïse Gaudreau et nos conseillères municipales, mesdames Patricia Boudreault-Bruyère et Véronique Dallaire.

Lise Bilodeau, présidente

## 2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

<b>Composition du conseil de quartier</b>		
<b>Fonction</b>	<b>Janvier à avril 2023 (jusqu'à l'AGA du 19 avril)</b>	<b>Avril à décembre 2023 (depuis le 19 avril)</b>
Présidente	Lise Bilodeau	Lise Bilodeau
Vice-présidente	Liane Bourdages	Liane Bourdages
Secrétaire	Cynthia Fauteux	Cynthia Fauteux
Trésorière	Lise Villeneuve	Lise Villeneuve
Administrateur	Jean Guyler Darcelin	Jean Guyler Darcelin
Administrateur	Martin Trudel	Martin Trudel
Administrateur	Vacant	Jean Rochette
Administrateur	Vacant	Louis-Simon Rochette
Administrateur coopté	Vacant	Brann Blanchette Emond
Administratrice cooptée	Vacant	Hélène Lancup
Administrateur coopté	Vacant	Vacant
Conseillère municipale pour Neufchâtel/Lebourgneuf	Patricia Boudreault-Bruyère	Patricia Boudreault-Bruyère
Conseillère municipale pour Les Saules/Les Méandres	Véronique Dallaire	Véronique Dallaire
<b>Équipe de soutien</b>		
Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne	Éloïse Gaudreau	
Secrétaires de soutien	Sheila Benoit et Martine Gagnon	

### 3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

#### 3.1. Assemblées

En 2023, le Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf a tenu 12 rencontres : une assemblée générale annuelle, dix assemblées ordinaires et une assemblée spéciale. Toutes les rencontres prévues au calendrier ont eu lieu au Centre communautaire Lebourgneuf, à l'exception de l'assemblée spéciale du 22 mars 2023, qui s'est tenue en mode virtuel. Les citoyens sont invités à assister à chaque rencontre.

Date	Titre de l'assemblée	Commentaire(s)
18 janvier 2023	1 <sup>re</sup> assemblée ordinaire	1 consultation publique avec demande d'opinion
15 février 2023	2 <sup>e</sup> assemblée ordinaire	2 consultations publiques avec demandes d'opinions
15 mars 2023	3 <sup>e</sup> assemblée ordinaire	2 consultations publiques avec demandes d'opinions 1 demande d'opinion
22 mars 2023	1 <sup>re</sup> assemblée spéciale	
19 avril 2023	Assemblée générale annuelle	
19 avril 2023	4 <sup>e</sup> assemblée ordinaire	
17 mai 2023	5 <sup>e</sup> assemblée ordinaire	2 consultations publiques avec demandes d'opinions
13 juin 2023	6 <sup>e</sup> assemblée ordinaire	1 consultation publique avec demande d'opinion
20 septembre 2023	7 <sup>e</sup> assemblée ordinaire	1 consultation publique avec demande d'opinion
18 octobre 2023	8 <sup>e</sup> assemblée ordinaire	1 consultation publique avec demande d'opinion
15 novembre 2023	9 <sup>e</sup> assemblée ordinaire	
12 décembre 2023	10 <sup>e</sup> assemblée ordinaire	Séance d'information

Une fois adoptés, les procès-verbaux des séances sont disponibles sur le site de la Ville de Québec, dans la section participation citoyenne :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils-quartierineutchatelestlebourgneuti-proces-verbaux.aspx?q=23>

### 3.2. Communications

La page Facebook du Conseil agit comme l'extension de celui-ci en relayant des nouvelles relatives aux actualités et enjeux concernant le quartier. Le Conseil l'utilise pour communiquer sur les enjeux qui peuvent affecter directement ou indirectement les affaires du quartier, notamment en ce qui concerne les questions de mobilité urbaine et de sécurité routière, d'urbanisme et de gestion des matières résiduelles. Également, la page Facebook permet de diffuser l'information relative aux rencontres du quartier, les consultations à venir et les ordres du jour.

## 4. DOSSIERS SUIVIS PAR LE CONSEIL DE QUARTIER EN 2023

En 2023, le Conseil a reçu 11 demandes d'opinion pour des mandats de consultation publique sur plusieurs projets, en plus des dossiers suivis de façon régulière et pour lesquels certains membres participent à des rencontres

### 4.1. Programme de mobilisation à la sécurité routière

Dans le cadre de sa stratégie de sécurité routière visant à protéger les abords des écoles et des quartiers résidentiels, la Ville de Québec soutient financièrement les initiatives des conseils de quartiers qui en font la demande, en allouant une somme de 3000 \$. À cette fin, le Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf (CQNEL) a constitué un comité composé de trois membres dédiés à ce projet : M. Martin Trudel, M. Jean Guylar Darcelin et madame Lise Bilodeau. À la suite de la soumission de leur demande de subvention, le CQNEL s'est vu attribuer une subvention de 3000 \$.

Durant l'été 2023, le CQNEL a mis en œuvre un projet visant à sensibiliser les automobilistes à adopter une conduite prudente à proximité des écoles, des garderies et dans certains secteurs sensibles. Ce projet comprenait la création et la mise en place d'affiches sur pied, destinées à être placées stratégiquement pour renforcer cette sensibilisation. Les membres du conseil ont activement participé à la distribution de ces affiches lors de leurs rencontres mensuelles, facilitant ainsi leur accessibilité pour les résidents. De plus, une campagne publicitaire a été lancée sur la page Facebook du conseil afin d'encourager la communauté à se procurer ces affiches lors des réunions.

Ce projet démontre l'engagement continu du CQNEL envers la sécurité de ses résidents et la promotion d'un environnement routier plus sécuritaire, tout en illustrant l'efficacité d'une collaboration étroite entre les conseils de quartier et la municipalité pour atteindre cet objectif commun.

#### 4.2. Maison des aînés

Le 12 décembre 2023, le Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf (CQNEL) a eu le plaisir d'accueillir mesdames Sylvie Picard, Bianca Caron et Karine Lévesque, représentantes du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale, en charge de la nouvelle « Maison des Aînés » qui ouvrira prochainement ses portes.

Étant donné que cette résidence pour aînés est implantée dans le quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf, le conseil de quartier a exprimé un vif intérêt à visiter l'établissement afin de mieux comprendre ce mode de vie destiné aux personnes non autonomes. Madame Hélène Lancup a reçu une réponse favorable de la part de madame Suzie Cloutier concernant sa demande de visite de la Maison des Aînés une fois celle-ci achevée.

À la suite de cette visite, un compte-rendu détaillé sera rédigé et présenté lors d'une séance ultérieure du conseil de quartier, permettant ainsi de partager les informations et les impressions recueillies avec l'ensemble de la communauté.

#### 4.3. Table de concertation Lebourgneuf

Le Conseil de quartier de Neufchâtel-Est-Lebourgneuf (CQNEL) a pris part à deux réunions de la Table de concertation Lebourgneuf, initiée par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN). Ces réunions ont réuni plusieurs organisations du milieu communautaire et des loisirs, ainsi que des représentants du bureau de circonscription du député, M. Mario Asselin.

Les objectifs de cette table de concertation sont multiples : développer une vision collective des besoins du quartier, discuter des projets en cours, identifier les problématiques rencontrées par les citoyens, favoriser une collaboration renforcée entre les différents acteurs impliqués, et approfondir notre connaissance du quartier dans son ensemble.

#### 4.4. Problématique de la circulation piétonnière et cycliste dans le quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf

En octobre 2022, le Conseil de quartier a présenté un mémoire intitulé « Problématique de la circulation piétonnière et cycliste dans le quartier », mettant en lumière les défis rencontrés dans les secteurs suivants :

- Le tronçon du boulevard Pierre-Bertrand, situé entre les boulevards Lebourgneuf et Louis XIV.
- Le boulevard Saint-Jacques, entre l'intersection du boulevard Chauveau et de la rue Pasquier.

Depuis plusieurs années, tant les membres du Conseil que de nombreux résidents expriment des inquiétudes concernant la sécurité des piétons et des cyclistes dans ces zones, soulignant des risques significatifs.

Dans ce document, le Conseil a sollicité l'identification par la Ville des opportunités et des moyens d'améliorer ces deux secteurs.

En 2023, un suivi régulier de ce dossier a été effectué lors des réunions du Conseil, avec la participation active des membres et de la conseillère municipale. Finalement, en septembre 2023, après l'acquisition d'une parcelle de terrain, la Ville a installé une passerelle plus sécuritaire reliant la rue de l'Arche au boulevard Pierre-Bertrand. De plus, en octobre de la même année, l'acquisition d'une autre propriété permettra la création d'un passage piétonnier sécurisé entre les rues du Grand-Pic et de la Gondolière et les boulevards Pierre-Bertrand et Louis XIV. Toutefois, une étude environnementale préalable est nécessaire.

Par ailleurs, lors de la réunion du 15 novembre 2023, le Conseil de quartier a sollicité une rencontre avec le député de Vanier-Les Rivières, M. Mario Asselin.

## 5. INVITATION, PRÉSENTATIONS ET PROJETS D'AMÉLIORATION AU CONSEIL DE QUARTIER

Tout au long de l'année, les membres du conseil de quartier ont été régulièrement sollicités pour participer à diverses activités, webinaires et présentations organisés par la Ville de Québec.

## 5.1. Comité de bon voisinage

Madame Lise Potvin, une citoyenne qui participe au comité de bon voisinage, a communiqué les détails suivants :

Lors de la réunion du comité de bon voisinage du Parc industriel des carrières, qui s'est tenue en décembre, plusieurs sujets ont été abordés, notamment la gestion de la poussière, du bruit, de l'éclairage, du lavage des camions et des odeurs. Des essais de nouveaux produits, tels que l'ajout d'additif au bitume, sont en cours dans le but de réduire les odeurs. De plus, l'analyse des sondages remplis par les résidents de la région est en cours.

La Ville de Québec prévoit mettre en place une commission consultative sur la qualité de l'air afin de favoriser une meilleure communication entre les différentes parties prenantes et d'optimiser l'impact de ses actions.

## 6. FORMATION OFFERTE AUX MEMBRES DES CONSEILS DE QUARTIER

Pendant l'année écoulée, les membres du conseil de quartier ont été invités à participer à plusieurs formations portant sur une variété de sujets.

## 7. PLAN D'ACTION

Le précédent plan d'action, qui couvrait la période 2015-2022, n'a malheureusement pas pu être renouvelé en raison de contraintes temporelles et d'un nombre important de postes vacants.

## 8. REMERCIEMENTS

En terminant, votre conseil de quartier tient encore une fois à vous remercier, chères citoyennes et chers citoyens, celles et ceux d'entre vous qui, en assistant à une de nos rencontres, ont collaboré à ses travaux et ont enrichi ses réflexions. À toutes les citoyennes et tous les citoyens du quartier, les membres du conseil vous rappellent qu'ils sont à l'écoute de vos préoccupations. Cette tribune vous appartient. Elle est publique. À chaque réunion, une période de questions vous est réservée. Il y va de l'intérêt de chacun d'y participer.

Nos remerciements aux urbanistes qui sont venus présenter leurs projets de modifications de zonages lors des assemblées publiques de consultation et répondre aux questions des Citoyennes et Citoyens.

Nous remercions pour son travail, madame Sheila Benoit, notre secrétaire de soutien qui nous a quittés, et madame Martine Gagnon, qui l'a remplacée.

Merci à tous ceux qui ont concouru à tout mettre en œuvre pour la rédaction du rapport annuel.

Merci à madame Patricia Boudreault-Bruyère, conseillère pour Neufchâtel/Lebourgneuf.

Merci à madame Véronique Dallaire, conseillère pour les Saules/les Méandres.

Un merci très spécial à madame Eloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, pour son dévouement et son professionnalisme, de même qu'aux urbanistes qui nous ont accompagnés dans les demandes d'opinion. Ce qui assure le bon déroulement de nos rencontres.

Merci à tous nos anciens membres.

Lise Bilodeau, présidente

## 9. ANNEXE — ÉTATS FINANCIERS

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

ÉTATS FINANCIERS

(Non vérifiés)

AU 31 DÉCEMBRE 2023

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF  
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	527	53
	<u>                    </u>	<u>                    </u>
Passif et actif net		
Passif à court terme	0	0
Actif net (déficit) non affecté	527	53
	<u>                    </u>	<u>                    </u>
	<u>527</u>	<u>53</u>

Au nom du Conseil de quartier de Neufchâtel Est–Lebourgneuf :

---

Lise Villeneuve, trésorière

## LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

### ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
PRODUITS		
Subventions — Ville de Québec/Fonctionnement	2500	1225
Autres revenus — Subvention sécurité routière	3000	
	<u>5500</u>	<u>1225</u>
Total des produits	5500	1225
CHARGES		
Fonctionnement	<u>5026</u>	<u>1580</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	474	(355)
Actif net non affecté au début de l'exercice	53	408
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>527</u>	<u>53</u>

Au nom du Conseil de Quartier Neufchâtel-Est Lebourgneuf

---

Lise Villeneuve, trésorière